

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier baril de pétrole : sécuriser les acquis du Sénégal et améliorer la gouvernance démocratique du secteur des hydrocarbures au profit du peuple sénégalais.

A travers le projet Sangomar, le Sénégal a démarré sa production de pétrole avec le first oil tiré ce mardi 11 juin 2024. Cet événement inédit intervient exactement 10 ans après l'annonce de la découverte faite en mai 2014 par l'explorateur britannique Cairn Energy et 60 ans après l'ouverture de la société africaine de raffinage (SAR) en janvier 1964.

Après cette annonce de la compagnie Woodside qui a repris le projet en cours en tant qu'opérateur principal (82%), avec Petrosen(18%) qui représente l'Etat du Sénégal dans le consortium, LEGS- Africa attend une information exhaustive et précise de la part du gouvernement sur la quantité effective de production journalière et les dispositions mises en place pour un contrôle efficace de la production et des coûts de production.

Ces derniers estimés entre 4,9 et 5,2 milliards USD par l'opérateur Woodside ont un impact majeur sur la part de production et la rente directe que peut attendre le peuple Sénégalais de ce projet, selon les termes du contrat de partage de production(CPP) et la décision finale d'investissement signée en janvier 2020.

Également, **LEGS-Africa interpelle** le gouvernement dans son devoir d'informer les citoyens sur la stratégie nationale définie pour l'utilisation de la part de production de la partie nationale, les conditions de raffinage et de stockage du pétrole et les moyens de transport de la production du site offshore vers le continent, les dispositifs sécuritaires et surtout la gestion des risques d'impact environnemental et social.

LEGS-Africa demande également au gouvernement d'informer le peuple sénégalais, à qui appartiennent les ressources naturelles, sur la nouvelle stratégie d'approvisionnement en hydrocarbures, précisément sur la contribution du projet Sangomar dans la gestion des importations des produits pétroliers et la réduction des coûts de l'énergie pour les consommateurs ?

Enfin, **LEGS-Africa invite** le Président de la République à une gouvernance démocratique inclusive des ressources naturelles, particulièrement du pétrole et du gaz en procédant à une réforme immédiate du cadre institutionnel avec la création d'un Conseil Supérieur d'Orientation et de Veille sur l'Intérêt National dans l'exploitation des hydrocarbures, à la place du Conseil d'Orientation Stratégique mis en place depuis Octobre 2016.

L'implication des organisations de la société civile (OSC), des communautés riveraines, des opérateurs et d'autres acteurs économiques et sociaux à côté du gouvernement, du parlement et d'autres institutions républicaines, ainsi que les Collectivités territoriales permettra une gouvernance efficace des ressources et la prise en charge effective des attentes et droits des citoyens et communautés.

Fait à Dakar, le 12 Juin 2024

Contact :

M. Elimane H. KANE, Président de LEGS-Africa / **77 650 88 44**